

# Actes d'état-civil

Les registres d'état civil répertorient les différents événements de la vie d'une personne : la naissance, le mariage, le décès.

Les actes d'état civil peuvent être délivrés sous trois formes : copie intégrale, extrait avec filiation et extrait sans filiation.

- > [Demande d'acte de naissance](#)
- > [Demande d'acte de mariage](#)
- > [Demande d'acte de décès](#)

## Ce contenu vous a-t-il été utile ?

Oui  Non

✓ Valider



Ville de

**Guérande**

### HÔTEL DE VILLE

7 place du marché au  
Bois  
44350 Guérande  
Tél : 02 40 15 60 40

### HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h  
13h30 > 17h30  
Mar : 14h30 > 17h30  
Sam : 9h > 12h